

PROGRAMME REGIONAL DE SANTE PUBLIQUE

SANTE DES JEUNES EN MILIEU SCOLAIRE ET EDUCATION A LA SANTE

CADRE NATIONAL

La loi de santé publique du 9 août 2004, prévoit dans son article 3, parmi l'ensemble coordonné des programmes pluriannuels dans la région, un programme de santé scolaire et d'éducation à la santé.

La circulaire DGS n°454 du 24 septembre 2004 relative à la mise en place de la démarche d'élaboration du plan régional de santé publique précise que la première version de ce programme devra prendre en compte les enseignements des projets académiques en matière de santé des élèves et qu'il conviendra de réaliser en liaison avec les recteurs d'académie un inventaire des ressources et des expertises ainsi qu'un inventaire des programmes et des actions mises en œuvre.

CONTEXTE REGIONAL ET LOCAL

En l'absence de précisions complémentaires sur le programme de santé des jeunes en milieu scolaire, il a été décidé en partenariat avec le Rectorat de réaliser une expérimentation sur deux territoires Bolbec (en Seine-maritime) et Pont Audemer (dans l'Eure).

Une enquête menée avec l'appui de l'ORS est en cours auprès d'un échantillon d'établissements de ces deux territoires.

Cette enquête a pour but :

D'évaluer la perception et le positionnement du personnel de l'Education Nationale par rapport à la promotion de la santé

- de faire un inventaire des ressources en matière de santé en milieu scolaire
- de faire un inventaire des actions mises en place
- de recueillir des propositions

En fonction des résultats de cette enquête, il est envisagé :

- de mettre en place des actions de formation des acteurs
- de diffuser des outils
- de mettre en place des actions pertinentes en direction des jeunes

Un projet d'observatoire d'épidémiologie scolaire est également en cours à l'instar de la région Languedoc Roussillon.

Ce projet devrait permettre d'évaluer la politique de santé publique menée auprès des jeunes dans la région.

Le programme santé des jeunes en milieu scolaire est très largement transversal et dans le cadre des différents plans composant le Programme Régional de Santé Publique (cancer, addictions, santé mentale...) diverses actions sont d'ores et déjà menées localement auprès des jeunes scolarisés .

REFERENTS

Dr Isabelle Lambrecht	DRASS	tel 02 32 18 32 52 06 74 90 67 31
Marie-Hélène Bricard	DRASS	tel 02 32 18 32 00
Dr Danielle Kerambrun –Mineo	Rectorat	tel 02 35 14 77 74
Marie-France Laplace	Rectorat	tel 02 35 14 75 37
Brigitte Bentot	Rectorat	tel 02 35 14 75 35